

14.09.2006 - 15:41 Uhr

Swissvoice: Les Employés Suisse n'acceptent pas de compromis dans les salaires

Zurich (ots) -

Le 6 septembre, les employés de Swissvoice avaient menacé de cesser le travail si les salaires d'août n'étaient pas payés dans les délais impartis. Le 8 septembre, ces derniers furent versés. L'entreprise Swissvoice se trouve en situation de faillite différée. Un curateur nommé par le tribunal a maintenant pour tâche d'analyser la situation actuelle de l'entreprise et d'élaborer les modèles d'avenir possibles. Les Employés Suisse espèrent beaucoup que le curateur sera en mesure de présenter des solutions viables pour l'avenir.

Quant aux salaires futurs, les Employés Suisse n'accepteront pas de compromis. Les employés loyaux, productifs et orientés clients ont un droit à recevoir leurs salaires de manière ponctuelle.

Contact:

Michael Lutz, secrétaire régional Employés Suisse, Tél. 062 296 52 58, Portable: 079 798 68 38

Les Employés Suisse sont l'organisation des employés la plus importante des branches MEM (industrie des machines, des équipements électriques et des métaux), Chimie/Pharmacie et Economie électrique. Environ 27 000 employés y adhèrent. Les Employés Suisse sont nés de la fusion des deux associations Employés affiliés VSAM (MEM, fondée en 1918) et VSAC (Chimie, fondée en 1993). En été 2006, la Fédération suisse des représentations du personnel de l'économie électrique (FPE) est venu rejoindre l'organisation.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100006251/100515966> abgerufen werden.